ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 5 JUIN 1988 - 8e CIRCONSCRIPTION DU VAL-DE-MARNE

Maisons-Alfort • Charenton • Saint-Maurice



Parti Communiste Français
avec Charles LEDERMAN
Rassembler les forces de gauche

Madame, Monsieur,

Le dimanche 5 juin, vous êtes appelé(e) à voter pour élire votre député. Pourquoi ?

Le président de la République l'a expliqué à la télévision. Son gouvernement comprend déjà trois ministres membres de l'U.D.F. mais il juge que cette «ouverture» vers la droite est insuffisante. Il a donc décidé d'organiser ces élections afin de faire élire une majorité de députés socialistes et de députés de droite étiquetés «centristes» d'accord pour gouverner avec lui.

Le 8 mai dernier, avec mon parti, j'ai contribué à la réélection de François Mitterrand. Mais la voie qu'il emprunte depuis n'est pas la bonne. Chercher des alliés à droite, ce ne peut pas être pour faire une politique de gauche, celle que vous souhaitez, car on n'a jamais vu la droite faire ou soutenir autre chose qu'une politique de droite.

Cette politique, c'est elle qui vous atteint si durement aujourd'hui : C'est le chômage, la précarité, les pressions sur votre niveau de vie, les attaques contre la Sécurité sociale et contre vos droits, les atteintes à la souveraineté de la France. Comme tous les rapports officiels le démontrent, la situation sera encore aggravée avec «l'Europe de 1992». Ce n'est vraiment pas cela que vous attendez. Ce n'est pas de cela que vous avez besoin.

Ce dont vous avez besoin, et allez avoir besoin de plus en plus, c'est de vous défendre et d'être bien défendus. Je suis, vous le savez, sénateur du Val-de-Marne et conseiller municipal de Maisons-Alfort. Les injustices et les difficultés que vous rencontrez, l'inquiétude que vous vous faites pour votre avenir et celui de vos enfants, je les connais. Je ne les accepte pas et je l'ai montré.

Au sénat depuis plus de dix ans, j'ai en toutes circonstances défendu les intérêts du plus grand nombre et particulièrement de ceux des plus modestes (contre la loi Méhaignerie sur l'augmentation des loyers et pour le droit au logement ; contre la «flexibilité», c'est-à-dire l'aménagement des horaires de travail à la seule volonté des patrons ; contre le travail de nuit des femmes ; contre la suppression de l'autorisation administrative de licenciement). Je me suis battu pour les libertés individuelles et collectives et le droit de rester dans l'entreprise citoyen à part entière ; pour un pluralisme de l'information ; pour la sauvegarde et l'extension de la Sécurité sociale. J'ai lutté contre le surarmement en votant contre la loi de programmation militaire qui coûtera 500 milliards de francs nouveaux, au détriment des œuvres de vie. J'ai voté contre la loi Devaquet, pour une école véritable et contre «l'acte unique européen», c'est-à-dire contre l'Europe des multinationales, du chômage et du nivellement par le bas. J'ai poursuivi un combat que je mène depuis toujours contre le racisme, le xénophobie et l'apartheid, c'est la même attitude que j'ai adoptée comme élu communal.

Je m'honore d'avoir toujours été, comme avocat communiste, comme avocat de la CGT, aux côtés de celles et de ceux qui ont eu à souffir et se défendre contre la loi du plus fort, les inégalités et les injustices. Quand on voit de quoi demain va être fait, les coups qui vous attendent, savoir qu'on aura un député qui vous aidera quoi qu'il arrive, c'est une sérieuse garantie. Ne la laissez pas échapper le dimanche 5 juin.

Ce dont vous avez besoin, c'est de dire à la droite et au grand patronat que vous n'êtes pas décidé(e) à vous laisser faire ; c'est d'indiquer à François Mitterrand la route que vous souhaitez voir prendre par la France. Toutes les voix qui vont se porter dans tout le pays sur les candidats présentés par le Parti communiste vont s'additionner. Elles vont donner plus de poids à vos revendications. Elles vont permettre d'affirmer l'exigence de l'union des forces de gauche pour une politique nouvelle.

Actuellement, la droite qui vient d'être chassée par la porte est en passe de revenir par la fenêtre. Comme vous, je ne suis pas d'accord. Peut-être, comme moi, avez-vous voté au premier tour de l'élection présidentielle pour André Lajoinie. Peut-être avez-vous choisi ce jour-là de voter François Mitterrand, ou encore pour le candidat des «verts» ou un des candidats d'extrême gauche. Nous nous sommes retrouvés au second tour pour repousser la droite et l'extrême droite.

Je vous invite dimanche 5 juin à confirmer cette volonté en m'apportant votre suffrage. Je ne veux pas faire de concession à Alain Griotteray : je veux le battre, lui et la politique qu'il représente, une politique réactionnaire, dont il a toujours été un acteur privilégié, une politique que vous venez de désavouer. Et je dis qu'il ne faut pas «jouer» avec la haine, le racisme, l'intolérance de Le Pen et de l'extrême droite : il faut les combattre résolument.

Je suis persuadé que l'avenir n'est pas du côté de ces forces mais du côté du rassemblement des forces de gauche, pour une politique nouvelle de justice, de liberté, de paix. Cette union des communistes, des socialistes, des démocrates, des antiracistes, des pacifistes, de toutes celles et tous ceux qui veulent agir pour le bien commun, je la pratique tous les jours car c'est tout le sens de l'action de mon parti. Comme je l'ai toujours fait, tout ce qui ira en ce sens, je le soutiendrai, tout ce qui ira à l'inverse, je m'y opposerai.

Voilà, Madame, Monsieur, dans quel esprit je me présente à vos suffrages.

Charles LEDERMAN
Sénateur du Val-de-Marne,
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Conseiller municipal de Maisons-Alfort
Ancien Conseiller général de la Seine
Juge titulaire de la Haute Cour de Justice
Médaillé de la France Libérée et Croix de guerre
avec étoile d'argent au titre de la Résistance

Robert JANSSOONE
Technicien supérieur
Ancien secrétaire du comité central
d'entreprise de Rhône-Poulenc - Santé

NOS PROPOSITIONS

Le SMIC à 6 000 F et l'élévation du pouvoir d'achat des salaires jusqu'à 9 000 F • la revalorisation des retraites et du revenu payson • 3 000 F minimum pour les plus démunis • aucun licenciement sans reclassement préalable • la création d'emplois en produisant en France et en coopérant avec les autres peuples • un impôt sur les grandes fortunes rapportant 20 milliards de francs • la garantie de toute les libertés syndicales • la réduction de 40 milliards de budget de surarmement au profit notamment de l'école • zéro arme nucléaire en l'an 2 000 • la rupture de toutes les relations avec le régime d'apartheid.

Vu, le candidat